



SITE NATURA 2000 CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES,  
CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET



## Secteur Calanques et Archipel de Riou

### MILIEU TERRESTRE DES CALANQUES ENJEUX DE CONSERVATION

#### **Problématique 1** **Dégradation des zones littorales**

## GENERALITES

### Les habitats concernés :

- Enjeux prioritaires* : 1240-3 Garrigues littorales primaires à Romarin  
1240-1 Rochers littoraux à Limonium  
1240-1 Fourrés halophiles à *Arthrocnemum macrostachyum*  
5410-4 Phryganes de la Provence calcaire  
**6220-2\* Pelouses littorales à Brachypode rameux, annuelles et bulbeuses**  
9540-3.1 Peuplements littoraux climaciques de Pins d' Alep morphosés ou non
- Enjeux forts* : 5210-4 Formations de *Genévriers* rouges littoraux
- Enjeux faibles* : 5330-1 Stations à Euphorbe arborescente

### Localisations et contexte :

- De Mont Rose à Callelongue : le littoral, très proche de la ville, est soumis à une importante fréquentation et à l'urbanisation,
- De Callelongue à l'Escu : le littoral est longé par des sentiers souvent fréquentés par des randonneurs, il est donc très piétiné, mais moins que le secteur précédent,
- De l'Escu à Cassis : entre les Calanques accessibles de cette zone, le littoral est très escarpé et donc peu fréquenté, la problématique de dégradation se concentre dans ce secteur au niveau des accès aux calanques.

### Les acteurs concernés :

- Associations d'usagers et professionnels
- Propriétaires privés et Collectivités
- Laboratoire de recherche
- Associations de protection de la nature
- Gestionnaires de sites
- Conservatoire Botanique National de Porquerolles

## ORIGINES DES DEGRADATIONS DES HABITATS

### -> Facteurs de dégradation liés à l'urbanisation

- Destruction par occupation du sol et artificialisation en périphérie
- Déchaussement de la route vers les Goudes : les remblais qui ont servi à construire la route, en partie constitués de scories à forte toxicité, tombent sur les rochers à Limonium entraînant une dégradation de cet habitat
- Dépôts de matériaux et de déchets : destruction des habitats, pollution chimique et paysagère, modification des sols et de la végétation, impact sur la faune
- Travaux divers d'entretien mal conduits : débroussaillage non sélectif, utilisation de désherbants
- Circulation et stationnement anarchique des véhicules en bord de route : destruction des habitats, érosion et tassement des sols
- Pollution marine : embruns pollués et macro déchets entraînent le dépérissement des espèces

### -> Facteurs de dégradation liés à la fréquentation

- Piétinement : destruction des plants, des plantules, érosion voir disparition des sols
- Feux et bivouacs de bord de mer : utilisation de la végétation, risques d'incendie
- En cas de concentration de la fréquentation : rudéralisation, surpiétinement, déchets, destruction de la végétation

## OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Obj. 1 - Restauration des habitats dégradés
- Obj. 2 - Maintien des habitats actuels dans un état de conservation favorable

## PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION

### *Obj.1 - Restauration des habitats dégradés*

#### *Mesure 1.1 - Gestion de la fréquentation littorale*

But : canaliser la fréquentation pour éviter le piétinement des habitats déjà très dégradés sur le littoral et l'érosion des sols. Cette canalisation consiste à guider les personnes sur des sentiers privilégiés mais aussi à interdire l'accès (par la mer ou la terre) à certains sites très dégradés pour favoriser la restauration des habitats.

#### *Mesure 1.2 - Limiter l'impact de la circulation et du stationnement des véhicules*

But : éviter les stationnements de véhicules sur les habitats littoraux. En effet, les places de stationnement n'étant pas délimités, les véhicules empiètent sur les habitats ce qui contribue à leur écrasement et leur régression. Cette mesure permettrait alors la restauration de ces zones

#### *Mesure 1.3 - Mise en défend de secteurs dégradés*

But : supprimer tout impact anthropique par des mises en défend pour favoriser la reconquête de la végétation sur des secteurs dégradés ne pouvant plus se régénérer si les facteurs de perturbations sont maintenus.

#### *Mesure 1.4 - Raclage et revégétalisation des zones de sols rapportés rudéralisés*

But : retirer les monticules de terres déchargés sur les habitats des rochers littoraux. Ces remblais, la plupart issus de travaux de constructions, s'étalent sur ces habitats et sont colonisés majoritairement par des espèces rudérales. Cette mesure de nettoyage devrait stopper le processus de rudéralisation et permettre à moyen terme une restauration naturelle de la végétation halophile littorale et . Des opérations de revégétalisation peuvent être envisagées pour accélérer la dynamique naturelle.

### *Obj.2 - Maintien des habitats actuels*

#### *Mesure 2.1 - Préserver le littoral de constructions diverses*

But : éviter l'implantation d'aménagements indésirables (ouvertures de sentiers, élargissement de pistes et de sentiers, installation de pylône, antenne, construction, etc.) qui pourraient détruire les habitats et les espèces. Pour que la gestion du littoral soit cohérente en privilégiant la conservation des habitats et des espèces, l'acquisition foncière de terrains privés par les organismes publiques serait une action centrale.

#### *Mesure 2.2 - Limiter la pollution terrestre et marine*

But : réduire et empêcher de nouveaux apports de dépôts nuisibles (sols, gravats, déchets, etc. ) sur les habitats littoraux pour améliorer la propreté des lieux les plus fréquentés. Cette mesure devrait aussi permettre d'améliorer la dynamique des habitats perturbés par ces déchets. Cette mesure concerne aussi l'amélioration de la qualité des eaux marines à l'origine des embuns pollués qui nécrosent la végétation.

**Mesure 2.3 - Gestion de l'entretien des milieux**

But : préserver les milieux naturels (i) de l'action radical des désherbants utilisés dans le cadre de l'entretien des routes et chemins littoraux et (ii) de la concurrence des espèces envahissantes en éradiquant les populations existantes et en surveillant leur installation.

**Mesure 2.4 - Information et sensibilisation des acteurs et usagers**

But : informer et sensibiliser les usagers du littoral de leurs actions sur le milieu naturel ; former le personnel des services publics concernés et les intervenants de la gestion à la conduite de travaux en milieu littoral sensible.

**SUIVIS OU EXPERIMENTATIONS A METTRE EN OEUVRE**

<b>Amélioration des connaissances</b>	<b>Définition de l'action</b>	<b>Catégorie d'étude</b>
État de conservation des habitats	Approfondir les connaissances concernant les fourrés halophiles et la pineraie climacique menacée sur le littoral	Recherche
	Suivi à long terme des zones soumises aux embruns pollués (notamment la Calanque de la Melette)	Protocole de suivi à définir
	Détermination de l'impact et de l'origine de ces pollutions	Recherche
Répartition des populations d'espèces	Suivi des populations déjà localisées d'espèces animales d'intérêt patrimonial	Expérimentation à mettre en place
	Nouvelles prospections, dans les secteurs favorables, des populations d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire ou patrimonial	Étude
	Approfondir les connaissances sur les effectifs, les caractéristiques morphologiques et génétiques, les tendances évolutives des espèces animales et notamment des reptiles	Recherche
	Pelodyte ponctué : comptage des males chanteurs et/ou des pontes sur les sites de reproduction	Étude
Impacts de l'activité anthropique	Suivi à long terme de la dynamique naturelle sans piétinement des zones actuellement piétinées	Protocole de suivi à définir
	Étudier l'impact de l'éclairage nocturne sur la faune et chercher des moyens de l'adapter aux chiroptères	Recherche
Répartition et suivi des espèces allochtones	Suivi de la dynamique des espèces exotiques introduites (Yucca, Pittosporum, Aloes, Agave, Figuiers de barbaries, Griffes de sorcières, etc.)	Protocole de suivi à définir
	Déterminer quelles sont les espèces exotiques introduites qui répondent aux critères écologiques des "espèces envahissantes"	Recherche
	Expérimenter de nouvelles méthodes d'éradication	Expérimentation à mettre en place
Restauration des habitats	Tester des mesures de réimplantation d'espèces patrimoniales (ex Astragale) dans des secteurs stratégiques	Expérimentation à mettre en place